Coalition municipale Énergie Val-des-Bois

Par notre communauté, pour notre communauté

La Coalition municipale Énergie Val-des-Bois veut offrir à la communauté de Val-des-Bois une meilleure gamme de choix énergétiques tout en réduisant les coûts de l’énergie. Ces habitants peuvent choisir parmi quatre niveaux d’options en fonction du pourcentage d’énergie renouvelable.

Le Conseil municipal a adopté le Programme Énergie Verte l’année dernière. Nous voulons mettre ce programme en action et lancer le service cet automne au bénéfice de nos concitoyens.

**Comment fonctionne la Coalition municipale Énergie Val-des-Bois ?**

La Coalition fournira l’électricité aux résidents et aux entreprises à des tarifs souvent inférieurs à ceux proposés par les fournisseurs d’électricité traditionnels. Nous mettons en commun notre pouvoir d’achat sur le marché de l’énergie pour négocier des tarifs d’approvisionnement compétitifs et plus de possibilités dans les sources d’énergies renouvelables. Cela nous aide à contrôler la volatilité des prix et nous permet de choisir les sources d’énergie à acheter ou à développer.

**Pourquoi acheter de l’électricité de la Coalition Énergie Val-des-Bois ?**

Voici cinq avantages à acheter de l’électricité par l’intermédiaire d’une association énergétique municipale :

**Réduction des coûts énergétiques**: Nous négocions des prix compétitifs avec les fournisseurs d’énergie et les membres bénéficient du pouvoir d’achat groupé.

1. **Augmentation des énergies renouvelables**: Nous priorisons le développement de sources d’énergie plus propres et durables en investissant dans des projets d’énergie solaire et d’énergie éolienne.
2. **Sécurité énergétique accrue**: En développant des projets locaux d’énergie renouvelable, nous augmentons la sécurité énergétique des membres de la communauté en réduisant la dépendance à l’égard du réseau électrique centralisé et à l’emploi des combustibles fossiles.
3. **Développement économique local**: Nous soutenons le développement économique local en investissant dans des projets locaux d’énergie renouvelable et en favorisant les emplois locaux.
4. **L’engagement communautaire**: En offrant à nos membres la possibilité d’investir dans des projets locaux d’énergie renouvelable et de participer à la prise de décision en matière d’énergie, nous développons un sentiment d’appartenance au système énergétique et à la communauté.

**Choix de l’offre d’électricité et tarifs**

La Coalition municipale Énergie Val-des-Bois propose quatre options avec différents niveaux d’énergie renouvelable :

Options de tarif Énergie renouvelable

Vert Plancher 22 %

Vert Plus 33 %

Vert Renforcé 50 %

Vert Complet 100 %

Le tableau ci-dessous présente le tarif d’approvisionnement fixe et le coût mensuel estimé (sur la base d’une consommation de 600 kWh par mois) pour les clients résidentiels et les clients d’entreprises. Vous pouvez comparer ces options et ces tarifs avec Hydro-Québec.

**Comment s’inscrire**

À moins que vous ne choisissiez de ne pas participer ou de prendre une autre option en visitant notre site web, vous serez automatiquement inscrit à l’option Vert Plus et commencerez à économiser de l’argent à partir du mois où votre compteur sera relevé. Vous ne remarquerez aucun changement dans votre fourniture d’électricité. Votre entreprise de distribution actuelle continuera à distribuer votre électricité, à intervenir en cas d’urgence, à se charger du relevé des compteurs et à entretenir les lignes électriques. Vous continuerez à recevoir une seule facture et à envoyer vos paiements à la même société de distribution. La seule différence est que le nom Coalition municipale Énergie Val-des-Bois figurera comme fournisseur d’énergie sur votre facture mensuelle.